

PETITION

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BELVÉDÈRE DE BLANDAS

Après la forte mobilisation citoyenne qui a permis l'annulation de l'installation de la volerie de Beaucaire sur le site du Cirque de Navacelles, la vigilance reste de mise. En effet, le projet concocté par nos élus défigurerait irrémédiablement ce lieu unique et ferait fuir les visiteurs actuels, amateurs d'espaces, de sérénité et de paysages encore intacts.

L'architecte et le paysagiste ont été sélectionnés en mai par une commission réduite de 5 élus de la communauté de communes du Pays Viagnais (CCPV).

Ce qui était rumeur, puis appel à idées, puis hypothèse, est appelé aujourd'hui « projet » :

- achat de 40ha de foncier
- achat et destruction du restaurant actuel « le relais du cirque »
- construction d'un bâtiment avec une emprise au sol de 700m² (comprenant restaurant, terrasse, espace muséographique et boutique souvenirs) à 400 mètres du belvédère actuel.
- revégétalisation du grand parking actuel
- construction d'un nouveau parking pour 30 à 50 véhicules et 5 autocars derrière le bâtiment, en lieu et place d'une chênaie qui serait alors détruite.
- en plus du belvédère actuel qui serait déplacé, création de 6 autres belvédères, dont certains seraient constitué d'un monobloc de béton et auraient une emprise au sol de 50 m²
- création de chemins en béton texturé de 3 mètres de large sur environ 900m de long, reliant 3 des 7 belvédères.

Coût du projet : 2 millions d'Euros, hors acquisition foncière.

Ce que disent les élus	Ce qu'il en est
La CCPV nous dit que le projet n'est qu'à un stade d'hypothèse, de réflexion.	Les premiers contacts avec les propriétaires des terrains ont été faits en mai. Premières proposition d'achats en juin, avec demande de réponse avant mi-juin.
Le restaurant actuel n'est pas aux normes	Le propriétaire du restaurant a déposé 3fois une demande de permis pour agrandir son restaurant et le mettre aux normes. Demandes refusées à chaque fois.
Réunion du 6 mai : la CCPV nous dit que le projet n'est qu'un appel à idées. Des réunions d'informations et de concertation seront organisées.	Depuis le 6 mai, une seule réunion publique organisée a eu lieu à Blandas : présentation du projet par le paysagiste et l'architecte. Réunion d'information et non de concertation. Depuis, rien. Nous sommes en octobre.
La CCPV nous promet des emplois et des retombées économiques	Aucun budget pour le fonctionnement n'est prévu. Nous sommes en période de crise, on ne peut miser sur le tourisme sans projet réellement innovant et durable.
Les citoyens demandent la concertation, la CCPV nous répond : comité de pilotage constitué entre autres de 2 élus par commune et d'un représentant par asso	Sur les 22 communes de la CCPV seules 4 communes seront représentées et seules les asso de Blandas ont un représentant. Le comité de pilotage n'aura qu'un avis consultatif.

Il est urgent de réagir. Les habitants de Blandas ont d'ores et déjà établi un questionnaire, avec l'accord du maire, destiné à connaître les avis des habitants sur le projet d'aménagement du belvédère de la CCPV.

Sans rester dans l'immobilisme, des solutions alternatives sont possibles, alliant écotourisme, respect du site et des habitants. Ce que les visiteurs viennent voir, c'est le cirque et le causse. Sentir ce lieu, le vivre, respirer. De nombreux professionnels du tourisme (gîtes, hébergements) ont pu le constater en posant simplement la question à leurs clients.

Le projet alternatif :

- **laisser le restaurant actuel**, dont le style guinguette séduit visiteurs et locaux, en y effectuant les remises aux normes nécessaires,
- **fermer l'accès au parking sauvage et installer des toilettes publiques**
- **aménager le belvédère actuel pour un accès aux personnes à mobilité réduite**
- **effectuer un meilleur balisage** et une meilleure information des chemins existants, notamment du GR qui rejoint Blandas afin d'amener les visiteurs dans le village. Ils pourraient y trouver toutes les informations concernant la randonnée, l'hébergement, la restauration, la vie sur le causse...
- **Construire la maison du Causse à proximité d'un village**, une maison type caussenard, avec un accueil toute l'année pour visiteurs et habitants.

Evidemment, ce projet alternatif est ouvert à la réflexion de tous les habitants des 22 communes du pays viganais, mais également aux visiteurs du lieu qui sont largement concernés.

Pétition : Nous demandons l'abandon du projet actuel des élus pour une réflexion collective sur le projet alternatif proposé, et une réelle concertation avec la population.

Votre nom	Localité	Signature